

tion considérable". Ni M. Sharp, ni M. Macdonald n'ont exclu la possibilité d'investissements étrangers et ils ont reconnu que de tels investissements s'imposent. Mais ces investissements ne seront bien accueillis que si les priorités canadiennes sont d'abord respectées.

### Le commerce extérieur canadien de l'automobile

La hausse vigoureuse des importations s'est répercutée sur la position du commerce des produits de l'automobile entre le Canada et les États-Unis en 1973. La balance commerciale est passée d'un excédent de 75 millions de dollars en 1972 à un déficit de 356 millions en 1973, ce qui constitue le premier déficit depuis 1969.

Les exportations de produits de l'automobile à destination des États-Unis ont progressé de 16.4% pour atteindre 5,300 millions de dollars en 1972, ce qui est plus d'un quart supérieur à la croissance observée pour l'année à 5,656 millions de dollars, soit une reprise de plus de la moitié par rapport à la croissance de 1972. Pour la troisième année consécutive, la progression des importations a dépassé celle des exportations, et l'écart s'agrandit toujours.

La tendance des exportations à destination des États-Unis n'a pas été la même pour les véhicules et leurs pièces. Dans le cas des véhicules, en dépit de la baisse de 37% des exportations de moto-neige qui ont atteint 66 millions de dollars, les ventes d'autres types de véhicules ont monté de 13% pour atteindre 3,000 millions. Les exportations de pièces ont, toutefois, enregistré une forte avance de 24.4% pour s'élever à 2,240 millions de dollars, ce qui s'explique par la fermeté du marché américain de l'automobile l'an dernier.

On a observé la même tendance dans le cas des importations en provenance des États-Unis, les taux de croissance ayant été différents pour les achats de véhicules et ceux de pièces. Toutefois, l'élément véhicules dans le cas des importations s'est accru avec plus de vigueur. Par suite de la hausse des ventes d'automobiles au Canada les importations de véhicules ont bondi de 33.8% pour atteindre 2,080 millions de

dollars, tandis que celles de pièces ont enregistré une avance plus modérée de 22.3% pour se chiffrer à 3,576 millions de dollars.

Le déficit du commerce des produits de l'automobile et produits connexes avec les pays autres que les États-Unis a peu varié. S'étant élevées à 179 millions en 1973, les exportations ont baissé de 14.8%, tandis que les importations (633 millions) ont régressé de quelque 7%. Le relâchement de la demande des pays d'outre-mer pour les produits canadiens concernait les véhicules seulement, en raison surtout de la baisse des ventes au Venezuela. La baisse du niveau de la demande canadienne s'explique principalement par la chute des achats de voitures de tourisme fabriquées outre-mer.

### Projet ferroviaire pour l'Ontario

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald, le ministre des Transports et des Communications de l'Ontario, M. G. Carton et le président du Conseil municipal de Toronto, M. Paul Godfrey, ont annoncé l'octroi par le Gouvernement fédéral d'une subvention de 10 millions de dollars pour l'achat de matériel roulant destiné aux trois rames de chemin de fer qui assureront aux heures de pointe un service ferroviaire entre Richmond Hill (Ontario) et Union Station à Toronto.

Ces trains circuleront pendant une heure et demie le matin et une heure et demie le soir, les jours de semaine. Tous les frais d'exploitation seront à la charge de la province de l'Ontario.

M. MacDonald a insisté sur le fait que la fourniture de matériel roulant destiné à un service ferroviaire de ce genre permettra d'économiser de l'énergie. De plus, cette nouvelle liaison ferroviaire répond aux désirs des habitants de la région de Toronto, comme l'a précisé M. Godfrey. Elle permettra d'alléger le trafic aux heures de pointe sur la ligne de métro de la rue Yonge et sera reliée au réseau d'autobus de GO Transit qui acheminera vers leurs localités les habitants de Barrie, Newmarket et Aurora.

Ce service ferroviaire attirera quelque 5,000 passagers qui jusque-là utilisaient leurs voitures, permettant

ainsi de réduire sensiblement la circulation sur le *Don Valley Expressway* et de décharger les parcs de stationnement du centre ville.

### Expansion de l'assurance-santé en faveur des vieillards de l'Alberta

On a annoncé récemment les modalités d'un programme élargi d'assurance-santé en faveur des 127,000 personnes âgées de l'Alberta qui font face à la hausse constante du coût de la vie.

Le programme élargi comporte de nombreux services qui n'étaient pas assurés jusqu'ici, et dont beaucoup de vieillards se passent, croit-on, plutôt que de faire face à la dépense qu'ils entraînent.

Sont désormais couverts les services de dentistes, de mécaniciens-dentistes, de vendeurs de prothèses auditives, d'optométristes, de pharmaciens fournisseurs d'appareils chirurgicaux et médicaux. Le coût du programme est évalué à plus de trois millions de dollars par an.

Les bénéficiaires auront normalement droit à une paire de lunettes au cours d'une période de trois ans et à une denture artificielle au cours d'une période de cinq ans. Le programme couvre aussi les frais d'ajustage des dentiers une fois tous les deux ans. Le montant total des services dentaires est limité à \$1,000 par bénéficiaire pour une période de deux années consécutives.

Les marchands de prothèses auditives de la province ont conclu avec le gouvernement une entente applicable au coût entier du choix et de l'installation des appareils et de la fabrication d'un moule de l'oreille; sont également couverts les frais d'entretien ou de réparation des prothèses pour une période de douze mois après une période d'essai de 30 jours.

Le programme prévoit la fourniture d'appareils essentiels de longue durée, autres que ceux que procurent normalement les hôpitaux ou les maisons de convalescence. On ne fournira de chaises roulantes que si le bénéficiaire remet une ordonnance ou une déclaration d'un médecin ou d'une autre personne compétente. Le gouvernement restera propriétaire des appareils qui seront remis au bénéficiaire à titre de prêt de longue durée. Les dispositifs comme les supports sont aussi fournis.